

revêtement mural attaché en pierre mince

Généralités

Définition

Il s'agit d'un revêtement porté : chaque plaque de 3 cm d'épaisseur en général est maintenue par des attaches qui assurent sa stabilité.

Le document de référence est le DTU 55.2 « Revêtements muraux attachés en pierre mince ».

Choix du revêtement

Le matériau est à choisir parmi les pierres naturelles répondant aux spécifications de la norme XP B 10-601. L'épaisseur dépend de la nature de la pierre, des dimensions de la plaque, du mode de pose, du type d'attache et de l'importance des sollicitations.

Choix du système d'attache

- **Revêtement avec attaches fixées mécaniquement permettant d'absorber les déformations entre revêtement et support**

- joints vides entre plaques
- pas de joints de fractionnement
- hauteur de façade non limitée
- interposition possible d'un isolant thermique
- vide d'air ventilé de 2 cm minimum
- fixation par cheville dans le support
- support possible : béton, armé ou non.

- **Revêtement avec attaches scellées permettant d'absorber les déformations entre revêtement et support**

Dito ci-dessus

- fixation par scellement au mortier dans le support
- supports possibles : béton, armé ou non, béton plein de granulats légers, briques pleines ou perforées, blocs pleins de béton de granulats courants et légers, maçonnerie de pierre naturelle.

- **Revêtement avec attaches fixées mécaniquement ou attaches scellées ne permettant pas d'absorber les déformations entre revêtement et support**

- Joints garnis au mortier
- surface des plaques limitée à 1 m²
- plus grande dimension inférieure à 1,40 m
- hauteur de façade limitée à 28 m
- joints de fractionnement obligatoires
- vide d'air ventilé de 2 cm minimum.

- **Revêtement agrafé avec polochons**

- Joints garnis au mortier ou vides
- hauteur de façade limitée à 28 m
- surface des plaques limitée à 1 m²
- plus grande dimension inférieure à 1,40 m
- joints de fractionnement obligatoires
- pas d'interposition possible d'un isolant thermique
- vide d'air ventilé de 2 cm minimum
- supports possibles dans le cas d'agrafes scellées : béton, armé ou non, béton plein de granulats légers, briques pleines ou perforées, blocs pleins de béton de granulats courants et légers, maçonnerie de pierre naturelle
- support possible dans le cas d'agrafes fixées mécaniquement : béton, armé ou non.

- **Revêtement sur ossature intermédiaire**
(voir DTU 32 et 55.2).



Archives Départementales - Dammarie-les-Lys. Architectes : Feypell - Zoltowski - Paris.



Immeuble Wilson Rivay - Levallois-Perret. Architecte : GERA - Puteaux.

Note technique

- **Le mode exécution doit être défini par une note technique indiquant :**
 - la provenance de la pierre et ses caractéristiques
 - la conception adoptée pour la fixation
 - les dispositifs d'ancrage courants et points singuliers
 - l'appareillage des plaques
 - l'implantation des joints de fractionnement et de dilatation
 - la composition des mortiers destinés au scellement et aux polochons
 - les dispositions de ventilation de la lame d'air
 - le traitement des joints.



Champ de Mars - Rouen - Architecte : Cabinet Elie.